

# Lou San Pancrassou

Printemps 2025



## Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

Nous voici à moins d'un an de la fin de notre mandat. Pour des raisons d'équilibre électoral, nous ne pourrons plus faire état de notre bilan après début septembre. Ce numéro est l'occasion de retracer notre travail depuis mars 2020. Je remercie les élus et les secrétaires qui m'ont accompagné et soutenu ces dernières années et qui ont su former une équipe unie et efficace.

### Un grand merci monsieur le maire

L'équipe communale tient à témoigner sa gratitude et son admiration pour les 42 années de mandat de Jean-Louis Poite dont 32 années comme maire.

Le rôle de premier magistrat d'une commune n'est pas facile, il est devenu de plus en plus complexe. Il faut à la fois faire respecter les lois et règlement, répondre aux sollicitations de l'Etat et des habitants, accepter d'être responsable dans de nombreux domaines dont certains vous échappent. Mais il faut aussi savoir écouter, aider, être disponible à tout moment et répondre aux critiques de chaque habitant. C'est ce tour de force que Jean Louis aura su réussir. Comme il aura aussi su gérer habilement les finances et le patrimoine communal.



### Etat civil

#### Décès :

- Claret Robert (Le Perrier), le 10 avril 2025
- Ailloud Denise (Bonnichère) , le 13 novembre 2024

### Informations Municipales

#### ⇒ Quelques dates à retenir :

- ⇒ **Le méchoui** organisé par le comité des fêtes devrait se tenir **le 19 juillet**.
- ⇒ **L'Ultra Trail de l'Obiou** organisé par le Dévoluy se déroulera sur le tour de l'Obiou et, notamment, avec un arrêt à Tréminis et un passage à **Rochassac le 26 juillet**.
- ⇒ Notre commune va peut-être accueillir le **COMICE agricole** qui devrait se tenir le **6 septembre**.
- ⇒ **Le Rallye du Trièves** aura lieu **les 1er et 2 août** avec une épreuve spéciale traversant la commune.

### ⇒ **Une décision favorable à la commune :**

En 2016, un accident de parapente survenu sur la commune coûtait la vie à un couple de parapentistes. L'enquête de gendarmerie qui avait suivi ce douloureux évènement avait conclu à une faute pilotage. L'assureur de la fédération des parapentistes avait ensuite été obligé, par suite d'un premier procès avec les ayants droits de la passagère, de conclure un accord d'indemnisation de ces derniers. Mais elle s'était retournée en 2022 contre la commune de St Baudille, l'ONF et la Préfecture au motif que l'accident était dû au câble qui montait vers l'alpage de Rochassac. Elle demandait à chacun un montant de 86 000€. Cette affaire a été passée en audience le 13 mars 2025 au Tribunal Administratif de Grenoble et, par une décision du 22 avril 2025, le tribunal a rejeté la demande de l'assureur et l'a condamné à payer 1500€ à la Commune et à l'ONF au titre des frais de justice. Cette première décision susceptible d'appel sous deux mois est malgré tout un soulagement pour le Maire et son équipe car ses rebondissements ont pesé dans notre gestion communale.

### ⇒ **En bref :**

- ⇒ **Le recensement est terminé. Nous avons perdu de la population : 239 habitants au lieu de 266** au dernier recensement. Ont aussi été recensés 16 logements vacants – 67 résidences secondaires – 10 logements occasionnels. Nous remercions Mme Caroline Durbet pour le travail effectué.
- ⇒ **Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune est désormais en place.** Il prévoit les procédures à suivre en cas d'évènements graves (alerte, gestion des secours et de la sécurité des habitants, ...)

### ⇒ **Comptes de la commune**

- ⇒ Le Trésor Public nous a transmis un document qui récapitule des informations générales sur l'évolution des finances de la commune entre 2020 et 2024.

**En le lisant sur le site de la commune <https://stbaudilleetpipet.fr/le-budget/>**

*Vous pourrez constater que :*

Notre capacité de financement est bonne. **Nous n'avons pas de d'endettement. Le fond de roulement est élevé. Nous n'avons pas augmenté nos impôts et taxes communales.** Les dotations ont plutôt diminué dans un contexte d'inflation. Mais nos ressources sont restées stables car les autres bases fiscales ont augmenté.

### ⇒ **Modalité de paiement de la facture d'eau**

La Commune élargit les modalités de paiement des factures d'eau.

Actuellement vous pouvez régler vos factures :

- ⇒ Par chèque
- ⇒ En espèce dans la limite de 300€ auprès d'un buraliste agréé
- ⇒ Par virement bancaire

**Le règlement par prélèvement automatique à échéance est une option pratique pour éviter les oublis de paiement.**

Pour mettre en place ce service, opérationnel dès la prochaine facturation, vous devez prendre contact avec le secrétariat de mairie afin de compléter l'autorisation de prélèvement et communiquer vos coordonnées bancaires.

Concrètement vous continuerez à recevoir votre facture sur laquelle sera portée la mention de prélèvement automatique et la date à laquelle il sera effectué.

⇒ **Point sur les travaux :**

- ⇒ **Le dossier de lutte contre la turbidité des sources de la Vanne**, débuté en 2020, trouve enfin sa traduction concrète. Trois entreprises ont été retenues et vont démarrer fin juin les travaux qui devraient s'achever fin novembre 2025.

Pour les réseaux, *Trièves Travaux* pour un montant de 144 777.12€

Pour les VRD et la maçonnerie, *Lagier* pour un montant de 110 259.60€

Pour l'appareil de filtration, entreprise *Besson (Savoie)* pour un montant de 268 185.60€

La maîtrise d'œuvre est assurée par *Alpétudes*.

*TE 38* va amener l'électricité au réservoir du village afin de permettre l'installation d'une nouvelle lampe UV de traitement de l'eau.



Mairie fleurie

- ⇒ **La rénovation des deux logements de l'ancienne école du Perrier** a aussi débuté pour s'achever fin août pour un coût qui avoisinera les 65 000 €. Avec un recours à des entreprises locales (Joubert, Carton, Burret, Marino, Marry, Brachet). L'équipe communale aura aussi passé trois journées à évacuer les déchets du grenier et à nettoyer la cour et le jardin.

⇒ **Les travaux divers (réalisés ou programmés)**

- ⇒ Plantation de deux tilleuls vers la salle polyvalente.

- ⇒ Réparation du panneau affichage Perrier.

- ⇒ Fleurissement de la place de la mairie.

- ⇒ Pose de pièges à frelons vers le Jail.

- ⇒ Passage du lamier sur de nombreuses voies communales.

- ⇒ Réhabilitation de voies et chemins communaux (Montmeilleur, Route de Fourchon, Fanjavoux, Chemin de Lara, Chemin de Jullières, entrée du Chemin des Marceaux, ...).

- ⇒ Diverses fuites d'eau.

- ⇒ Dans le Village, alors que des réseaux souterrains avaient été prévus dans le cadre de l'enfouissement, les installateurs de la fibre ont utilisé le réseau aérien qui devait être déposé. La société XP Fibre devrait venir remettre cette situation en ordre à partir de début juin.



Piège frelons asiatiques



Plantation arbre salle communale



Nettoyage de la cour de l'ancienne école du Perrier



Entretien au lamier



Reprise d'un chemin



Panneau affichage rénové



Déchets du grenier de l'ancienne école

## Un premier bilan du mandat

### ⇒ *Un mandat complexe marqué par de nombreux évènements :*

Le mandat a **débuté sous l'influence du Covid** et nous avons dû en gérer les nombreuses retombées : (transport des personnes fragiles pendant le confinement, distribution de masque, organisation des vaccinations, ...).

Puis, a succédé **la guerre en Ukraine**, avec l'augmentation du risque de cyberattaque et celui de délestage électrique de début 2022 qu'il a fallu anticiper.

Nous n'avons pas échappé non plus **à l'inflation**.

Nous avons aussi subi plusieurs crises d'épizooties (grippe aviaire, FCO, ...) et **partagé les inquiétudes de nos agriculteurs et éleveurs sur leur avenir**.

Parmi les évènements climatiques, nous avons connu **de violents orages qui ont entraîné des dégâts sur les voies communales ainsi que la sécheresse de 2022**. Nous avons aussi constaté **l'arrivée préoccupante des espèces invasives comme le frelon asiatique ou l'ambrosie**. Ce sont des rappels de la nécessité d'une transition écologique réussie.

Nous avons aussi **affronté le recours d'une société d'assurance**, consécutif au tragique accident de parapente de 2016.

Nous avons aussi connu **deux crises liées à des problèmes de qualité de l'eau potable** (distribution d'eau en bouteille) **et plusieurs départs d'incendie**.

### ⇒ *Nous avons cependant pu mettre en place de nombreuses actions nécessaires :*

Sur le plan de la communication, nous avons créé, **un logo et le site Internet de la commune, complété par une page Facebook, nous avons diffusé régulièrement le San Pancrassou**. Nous avons amélioré la communication en cas de crise **avec une diffusion par mail et le dispositif Citycalerte**.

De manière moins visible mais nécessaire, nous avons actualisé ou créé de nombreux outils parmi lesquels :

**Le Plan Communal de Sauvegarde** qui permet de gérer au mieux les évènements graves susceptibles de toucher notre population (évènements climatiques, pandémies, risques naturels et chimiques, ...).

**La numérisation de nombreux documents** (plan du cimetière, ...), l'archivage, l'informatisation de procédures, la mise à niveau de notre informatique, ...

**La création d'un schéma de défense incendie** (dont l'application Remocra qui permet au SDIS de connaître en temps réel les ressources de lutte contre l'incendie), **d'un schéma directeur d'eau potable, la mise en place d'un carnet de vannage** permettant de posséder des plans numérisés de tout le réseau d'eau potable, ...

### ⇒ *Nous avons mené à bien des dossiers (dont certains avait débuté lors du précédent mandat) en direction de l'amélioration de la sécurité et des conditions de vie des habitants :*

L'ouverture et la mise à la location **de la nouvelle salle polyvalente**.

**L'adressage** avec la mise en place des nouvelles adresses normalisées.

**La mise en place d'une antenne 4G** au niveau de La Guichardière qui a apporté un confort et de la sécurité dans la réception téléphonique pour plus de 40% des habitants.

L'accompagnement de la mise en place de la **fibres**.

La sécurisation de **la traversée du Village** (vitesse à 30km/h et pose d'un radar pédagogique).

**L'enfouissement des lignes du Village**.

Le nettoyage du **Monument aux Morts** et la restauration de la **cérémonie** du 11 novembre.

**L'amélioration des conditions de confort des logements de la cure et de l'ancienne école de St Pancrasse** (toiture, isolation, électricité, ...).

**La réhabilitation de certains réseaux d'eau et pose d'une citerne incendie au Village**.

⇒

**Nous avons aussi organisé des élections :** les régionales départementales en juin 2021 – les présidentielles en avril 2022 (2 tours), les législatives en juin 2022 (2 tours), les européennes en mai 2024, les législatives en juin et juillet 2024 (2 tours), en attendant peut-être un référendum puis les municipales de mars 2026.

### ⇒ **Au quotidien :**

- ⇒ Nous avons assisté le plus possible les habitants dans leurs démarches ou leurs problèmes.
- ⇒ Nous avons consacré beaucoup de temps aux questions d'urbanisme, en tentant de limiter les effets de la loi ZAN sur le logement dans notre commune, mais aussi de faire comprendre aux habitants la complexité du droit de l'urbanisme.
- ⇒ Nous avons régulièrement signalé les poteaux et câbles téléphoniques qui étaient tombés.
- ⇒ Nous avons fait effectuer une longue liste d'entretien des voies et chemins communaux.
- ⇒ Nous avons personnellement nettoyé les abords des molochs et ramassé les objets abandonnés, nettoyé les abords de la salle polyvalente, débouché des grilles d'évacuation, fleuri la place du Village, ...
- ⇒ Nous avons accompagné nos anciens les plus fragiles ou les familles qui étaient dans le deuil.

### ⇒ **Chaque année :**

- ⇒ Nous avons organisé **la distribution des cadeaux et colis de Noël, la décoration du sapin et la cérémonie du 11 novembre.**
- ⇒ Nous avons géré **l'accompagnement des transports scolaires.**

### ⇒ **Transition écologique**

Dans ce domaine crucial, nous avons fait des choix et changé des habitudes (éclairage du clocher, entretien des bords de route, préservation de l'eau, récupération d'eaux pluviales, ...).

### ⇒ **Collaboration avec les partenaires**

- ⇒ Les délégués de la commune ont participé à de nombreuses réunions (déchets, enfance-jeunesse, social, environnement, agriculture, forêt, eau (SYMBHI, ...).
- ⇒ Nous avons traité de sujets majeurs avec la **Communauté de Communes** (ZAN, mobilités, SCOT, eau, ...).
- ⇒ Nous avons aussi **collaboré avec Mens sur plusieurs dossiers** (révision de leur PLU, eau potables, PCS, ...).
- ⇒ Nous avons régulièrement rencontré nos grands élus (Députée, Sénatrice, ...).
- ⇒ Nous avons **soutenu l'action du SIAD et de l'ADMR** si précieux pour le maintien à domicile de notre population.

### ⇒ **Finance et patrimoine**

Avec des subventions de l'Etat qui sont restées stables malgré l'inflation et, face aux perspectives peu encourageantes du déficit des finances publiques, nous avons eu à cœur de préserver la capacité d'autofinancement de la commune et nous n'avons pas non plus souscrit d'emprunts. Laissant ainsi une situation saine qui n'hypothèque pas l'avenir.

**Nous n'avons pas, au cours du mandat, augmenté, au niveau communal, les taxes et impôts locaux, ni le prix de l'eau.**

Nous avons enrichi le patrimoine communal par l'acquisition de parcelles de bois susceptibles de produire des revenus à terme.



## ⇒ Des dossiers qui n'ont pas abouti ou qui devront être traités à terme.

- ⇒ Nous avons un dossier commun avec Mens sur la rénovation d'un pont vers Boiras, cela reste à mettre en œuvre.
- ⇒ Le dossier de la protection des captages a pris du retard à la suite de la défaillance d'un bureau d'études, il est désormais en attente d'un avis de l'Agence Régionale de Santé.
- ⇒ Nous devons repasser la totalité de la commune en assainissement non collectif. Le bureau d'étude nous a laissé en plan au moment de mettre en place l'enquête publique malgré des mises en demeure (plusieurs communes sont concernées par la défaillance de ce bureau d'étude). Ce dossier devra sans doute être repris à zéro car cela a entraîné la perte des subventions obtenues.
- ⇒ La façade de l'Eglise va nécessiter un ravalement mais nous n'aurons pas de subventions avant 2026 ou 2027.
- ⇒ La défense incendie est très mal subventionnée et nécessiterait des investissements conséquents. Notre schéma prévoit des dépenses sur 10 ans pour une remise à niveau.
- ⇒ Avec la conservation par la commune de la compétence de l'eau, il faudra poursuivre les travaux de sécurisation de l'eau potable à La Chapelle et remplacer plusieurs kilomètres de réseau. Les travaux nécessaires devront aussi s'étaler car ils coûteront plus de 4 millions d'euros. La complexité de cette gestion et les responsabilités croissantes qu'elle implique nécessiteront des mutualisations avec les communes environnantes, notamment avec Mens avec qui nous partageons une ressource.
- ⇒ Il reste plusieurs dossiers de régularisation de terrains qui ne sont pas encore pris en compte par les notaires.

Bien que détaillé, ce bilan n'est pas exhaustif. C'est le fruit d'un travail d'équipe mais aussi d'un investissement quotidien et chronophage. Dans le contexte d'une société de plus en plus individualiste et qui a du mal à accepter l'intérêt commun, nous avons aussi essayé, par notre action, de maintenir un lien entre des habitants dont les exigences sont parfois très éloignées.

La perte de la capacité à dialoguer et la judiciarisation croissante nous ont souvent obligé à passer à l'écrit ; là où nous aurions aimé discuter. Notre commune a besoin de tous ses habitants quels que soient leur âge, leur ancienneté dans l'installation dans la commune ou leur vision de son évolution. Mais, l'équipe a partagé, l'idée qu'il fallait maintenir le caractère rural de notre commune avec ses qualités et ses défauts. Pour continuer à se développer et à vivre, St Baudille a besoin que ses acteurs économiques (agriculture et dérivés, artisanat, tourisme, ...) fonctionnent et créent de la dynamique.

## ⇒ Rappels à l'occasion de l'arrivée de l'été :

Avec l'été et une potentielle sécheresse au cours de celui-ci, le risque de départ d'incendie revient. Nous vous rappelons donc qu'il est strictement interdit de brûler les déchets végétaux (cette interdiction est valable toute l'année mais c'est d'autant plus important de la respecter l'été).



Par ailleurs il est impossible de prévoir actuellement l'évolution de la ressource en eau pour cet été mais nous comptons sur le civisme de chacun pour préserver cette ressource si précieuse, la commune s'efforce d'entretenir au mieux le réseau et de réparer les fuites sur les conduites communales mais chacun peut agir à son niveau pour économiser et éviter les gaspillages d'eau potable.

Enfin l'équipe municipale tient à rappeler qu'elle est disponible pour assister les personnes fragiles et âgées, notamment l'été, vous pouvez joindre si besoin la mairie au 0476346497. Par ailleurs, nous comptons sur la proximité et le lien particulier entre les personnes en milieu rural afin que chacun puisse se préoccuper de son voisin si besoin.



## ⇒ **Les écoles de St Baudille**

La prochaine exposition du Musée du Trièves portera sur les écoles du Trièves. L'école du Perrier ouverte en 1888, a accueilli un grand nombre d'écoliers, elle a été fermée en 1967. Celle de St Pancrasse a été fermée en 1971, avec un bâtiment pour les filles et un pour les garçons. Nous publions une photo de classe retrouvée dans nos archives. Peut-être reconnaitrez-vous certaines personnes. Si vous avez des documents sur nos écoles que vous désirez partager, ils seront peut-être utiles à cette exposition en préparation.



## ⇒ **Fermeture temporaire du camion à pizza**

Les amateurs de pizza du jeudi devront patienter jusqu'à une période située entre le 15 et le 30 septembre mais ce sera pour la bonne cause puisque Blandine attend un heureux évènement. Nous lui souhaitons de bien profiter de ces moments uniques.

Nous avons accepté que la remorque SABROSO, vente de produits latinos salés et sucrés et sushis, vienne le jeudi devant la mairie pendant la période de congé de Blandine. Au retour de Blandine, si Sabroso a trouvé sa clientèle, elle viendra à un autre moment

## ⇒ **Cérémonie à Montmeilleur**

Mardi 22 avril, le cadre du Château de Montmeilleur accueillait une cérémonie militaire qui concernait la batterie Trièves de réserve d'artillerie de montagne. Le commandement de cette batterie changeait de main en présence de nombreux élus qui ont tenu à témoigner leur attachement à cette présence locale des hommes et des femmes qui assurent notre défense



## ⇒ **Robert Claret va nous manquer**

L'équipe municipale a appris avec tristesse le décès de Robert Claret. Habitant attachant du Perrier, Robert était capable de discuter avec chacun. Chasseur et ancien combattant, il était aussi un éleveur et un agriculteur reconnu. La nombreuse affluence à ses obsèques témoignait d'un hommage mérité à un homme bien. Nous pensons à ses deux filles et à ses proches.

